



Stage de formation des enseignants français au CERN avec le partenariat de l'IN2P3, du 19 au 24 octobre 2014

Présentation :

Pour la sixième année consécutive, le dispositif ministériel « Sciences à l'École »¹, en partenariat avec l'IN2P3 (Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules du CNRS²) et le CERN³, propose à une quarantaine d'enseignants français un stage d'une semaine, dispensé en français, sur la physique des particules.

Ce stage se déroulera la semaine du 20 octobre 2014 (arrivée le dimanche 19 dans l'après-midi) lors de la première semaine des vacances de la Toussaint.

Le programme sera similaire dans les grandes lignes à celui de l'année précédente :

<http://www.sciencesalecole.org/cosmos-alecole/stages-formation>

Ce stage accompagne l'opération « COSMOS à l'École »⁴ pilotée par « Sciences à l'École » pour l'équipement d'établissements scolaires en détecteurs de particules d'origine cosmique, essentiellement des muons, qui sont le sous-produit de la désintégration de particules chargées énergétiques au niveau de la haute atmosphère. 30 détecteurs tournent actuellement sur plus de 20 académies pour permettre la réalisation de projets avec les élèves dans les établissements scolaires. Dans le cadre du Grand Emprunt, 15 cosmodétecteurs supplémentaires seront prêtés en 2017.

Créé en 1971, l'IN2P3 a pour mission de fédérer les activités de recherche dans les domaines de la physique nucléaire, de physique des particules et des astroparticules. Ces recherches ont pour but d'explorer la physique des particules élémentaires, leurs interactions ainsi que leurs assemblages en noyaux atomiques, d'étudier les propriétés de ces noyaux et d'explorer les connexions entre l'infiniment petit et l'infiniment grand.

Pour l'IN2P3, le partenariat avec « Sciences à l'École » s'inscrit dans son programme éducatif *l'École des deux Infinis*, développé pour favoriser la rencontre entre le monde de la recherche, les jeunes et leurs enseignants: <http://www.in2p3.fr/>

Sélection :

Les IA-IPR de physique-chimie en liaison avec les correspondants académiques de « Sciences à l'École » pourront établir une liste classée d'au moins trois enseignants souhaitant participer au stage.

¹ <http://www.sciencesalecole.org>

² <http://www.IN2P3.fr>

³ <http://home.web.cern.ch/fr>

⁴ <http://www.sciencesalecole.org/cosmos-alecole>

Les critères de sélections sont les suivants :

- les professeurs enseignant en lycées seront prioritaires sur ceux enseignant en collèges, la physique des particules étant au programme de la classe terminale de la voie S.
- les enseignants présentant un projet pédagogique sur la physique des particules et dont la mise en œuvre nécessite la formation au CERN seront prioritaires. Ce projet doit s'inscrire dans la logique des nouveaux programmes. Les projets associant plusieurs enseignants (si possible d'autres disciplines) et le plus grand nombre d'élèves sont encouragés.
- tout enseignant retenu pour le stage et participant au prochain appel à candidatures de l'opération « COSMOS à l'Ecole » sera prioritaire, sous réserve que sa demande, évaluée suivant les critères énoncés ci-dessus, s'appuie bien sûr sur un projet pédagogique de qualité.

Logistique :

Les frais des enseignants retenus seront en partie⁵ pris en charge par l'IN2P3 et « Sciences à l'École ».

La formation est également ouverte à d'autres participants mais tous les frais seront alors à leur charge.

Prise en charge des frais de transport vers le CERN :

Si votre candidature est retenue, vous devrez indiquer, au plus tard le 5 septembre sur stephanie.ulhaq@admin.in2p3.fr, l'option que vous choisissez :

- Option 1 : nous vous transmettons un billet de train seconde classe (ou d'avion classe économique s'il n'y a pas d'autre possibilité). Merci de nous informer précisément du lieu de départ/retour s'il est différent du domicile.
- Option 2 : vous vous rendez au CERN en voiture personnelle : nous vous rembourserons 150 euros maximum sur la base de la présentation des originaux des justificatifs (tickets de péage + vignette suisse) et de l'indemnité réglementaire en fonction des chevaux de votre véhicule (l'essence est incluse dans cette indemnité)

Chaque enseignant doit remplir une fiche de renseignement, fournir un CV et une courte lettre de motivation ainsi qu'un engagement à effectuer une activité pédagogique dans le domaine de la physique des particules. Pour tous les enseignants participant au stage, un ordre de mission sera demandé auprès de leur rectorat.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au **vendredi 13 juin. Les fiches de renseignements et les lettres d'engagement des enseignants dûment remplies ainsi qu'un CV et une courte lettre de motivation devront être envoyés par email à candidature.cosmos@obspm.fr avec en copie le correspondant académique de « Sciences à l'École » (liste disponible à l'adresse : <http://www.sciencesalecole.org>) avant cette date. Les modalités sont décrites dans l'annexe 1.**

Pour plus d'informations : <http://www.sciencesalecole.org/cosmos-alecole>

Contact Sciences à l'École : C. Bonnoit-Chevalier (claire.bonnoit@obspm.fr / 01 40 51 23 27)

⁵ Frais pris en charge par l'IN2P3 et Sciences à l'École: hébergement en chambre individuelle aux Foyers du CERN. Tous les repas, excepté un dîner traditionnellement offert par le CERN, restent à la charge des stagiaires.

Pour la prise en charge du transport aller-retour pour Genève : voir détail sur la fiche de renseignements.

ANNEXE 1

ACTE DE CANDIDATURE **Stage de formation des enseignants français au CERN** **Du 19 au 24 octobre 2014**

L'acte de candidature inclut les documents listés ci-dessous, qui devront être complétés et envoyés **avant le 13 juin 2014** à 17h (heure de France métropolitaine).

L'acte de candidature devra comporter :

- la fiche de candidature, qui est un formulaire électronique (PDF à remplir) disponible à l'adresse suivante : <https://upload.obspm.fr/get?k=R8iVhcMewAAzruNCaM>. L'annexe 3 décrit les différentes étapes de remplissage et d'envoi du formulaire. Le choix imposé du nom de fichier de retour doit être impérativement respecté ;
- la lettre d'engagement visée par votre chef d'établissement, scannée, **dans un fichier PDF différent du formulaire** (annexe 2) en adoptant le format engagement_nom_prenom.pdf pour le nom du fichier;
- Un CV en adoptant le format cv_nom_prenom.pdf **dans un fichier PDF différent du formulaire**;
- Une courte lettre de motivation en adoptant le format lettre_nom_prenom.pdf **dans un fichier PDF différent du formulaire**;
- Dans le cas d'une utilisation éventuelle de la voiture, un RIB scanné, un scan de la carte grise et de l'attestation d'assurance **dans un fichier PDF différent du formulaire**.

Cet acte de candidature devra être envoyé sous format numérique, par courrier électronique à candidature.cosmos@obspm.fr et en copie à votre correspondant académique de « Sciences à l'École » (liste des correspondants académiques disponible sur www.sciencesalecole.org) ;

Les candidatures qui ne respecteront pas cette procédure, en particulier un envoi sous format numérique à « Sciences à l'École » en mettant le correspondant académique en copie, ne seront pas examinées.

Pour toutes les questions relatives à la constitution de votre candidature vous pourrez adresser un courriel à l'adresse suivante :

candidature.cosmos@obspm.fr

ANNEXE 2

Engagement

Je soussigné(e) M
enseignant dans l'établissement (indiquer le nom et l'adresse de l'établissement)

.....
.....
.....

m'engage à remplir au moins un des points suivants dans un délai de 3 ans à partir de l'année de formation au CERN :

- participer à l'opération « COSMOS à l'École » par l'utilisation du cosmo détecteur
- mener un projet sur la physique des particules avec les élèves dont le bilan détaillé sera envoyé à « Sciences à l'École »⁶.

Fait à _____, le _____

Qualité _____ Avis favorable/défavorable⁷ :

Signature _____ Nom et signature du chef d'établissement

⁶ Dans les deux cas, toute présentation de projet pédagogique joint à la lettre de motivation sera appréciée.
⁷ Rayer la mention inutile

ANNEXE 3

Tutoriel pour l'utilisation du formulaire en ligne

Étapes à suivre :

- Le formulaire à télécharger est un PDF intitulé : formulaire_cern14_pub_0001.pdf. Vous devez l'ouvrir via Adobe Reader et le compléter. Vous devez pour cela utiliser Windows ou Mac OS comme système d'exploitation. Les champs obligatoires sont en surbrillance.
- Une fois complet, vous cliquez sur l'icône « Enregistrer ».
- Vous sauvegardez alors le fichier sous la forme : formulaire_cern14_nom_prenom.pdf sur votre ordinateur (où le nom et le prénom sont ceux du candidat).
- Vous l'envoyez par courrier électronique à candidature.cosmos@obspm.fr avec copie au correspondant académique. Vous n'oubliez pas de joindre également au mail (impérativement dans un fichier séparé du formulaire) la lettre d'engagement scannée au format PDF, en adoptant le nom engagement_nom_prenom.pdf, le CV cv _nom_prenom.pdf. et la lettre de motivation lettre_nom_prenom.pdf .